Envoyé en préfecture le 25/10/2016

Reçu en préfecture le 25/10/2016

Affiché le

ID: 048-214800914-20161024-DELIBERATION\_24-DE

#### MAIRIE DE MARCHASTEL

DEPARTEMENT : LOZERE ARRONDISSEMENT: Mende CANTON: Aumont-Aubrac

Nombre

de conseillers en exercice

de présents

7

de votants

7

Nº 24/2016

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 24/10/2016

# **OBJET: DECISIONS MODIFICATIVES Nº 1** BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mille seize et le vingt-quatre octobre à 14 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Eric MALHERBE, Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Nicolas PERRET. Jacques THIOT, Urbain VIGIER, Valérie CHAYLA.

Etaient absents: MMs

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Roger BRUN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2016 :

### FONCTIONNEMENT

### Dépenses

73925 605

+471.00

- 471.00

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

AUTORISE cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits. Au registre sont les signatures des membres présents

> Pour extrait conforme au registre Fait à MARCHASTEL le 24/10/2016

